



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 juillet 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 2 procurations – 13 votants

Administration Générale

451/2024 Convention avec le Syndicat du Lac Blanc

Denis PETIT explique que la convention signée avec le syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc pour la mise à disposition d'un pisteur-secouriste pour le site des Bagenelles a été signé le 30/08/2011 avec la délégation de signature du président.

Nous avons pris deux délibérations, une première pour une nouvelle convention pour la saison 2022-2023 et une deuxième pour valider la refacturation des pisteurs secouristes pour la saison 2021-2022 : le montant pour cette saison est d'environ 7300€.

Il est nécessaire d'adopter une nouvelle délibération pour signer une nouvelle convention avec le syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc fixant les modalités de refacturation pour le service de sécurité de la Station des Bagenelles.

Le Conseil Communautaire

AUTORISE le Président à signer les conventions futures pour la bonne exploitation du site (cf. annexe).

CHARGE le Président à remplir toutes les formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,

Denis PETIT

Le Président

Jean-Marc BURRUS

